

SECRETARIAT GENERAL
L'ADMINISTRATION JUDICIAIRE

DIRECTION DES SERVICES
JUDICIAIRES

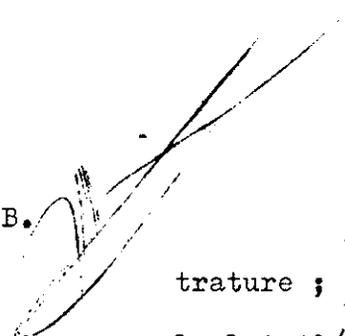
SERVICE DE L'ORGANISATION
JUDICIAIRE ET DU PERSONNEL

 E C R E T N° 80/042 /du 31/01/80

portant nomination de Mademoiselle KANZA
Jocelyne en qualité d'Auditrice de Jus-
tice

V I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

- D.B.  VU la constitution du 8 Juillet 1979 ;
VU la loi 42/61 du 20 Juin 1961 portant statut de la Magis-
trature ;
VU le décret 183/61 du 3 Août 1961 portant application de
la loi 42/61 du 20 Juin 1961 susvisée ;
VU le décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime de
remunérations des fonctionnaires ;
- D.C.F.  VU l'ordonnance 63/10 du 6 Novembre 1963 fixant l'organisa-
tion judiciaire et la compétence des juridictions ;
VU le décret 67/50/FP du 24 Février 1967 règlementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements ;
VU le décret 75390 du 26 Août 1975 abrogeant et remplaçant
les dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du 3 Août 1961 por-
tant application de la loi 42/61 du 20 Juin 1961 relatif au statut
de la Magistrature ;
VU le décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
VU le décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
VU le dossier présenté par l'intéressée ;

 E C R E T E

ARTICLE 1ER : Mademoiselle KANZA Jocelyne, de Nationalité Congolaise,
née le 15 Novembre 1955 à Brazzaville, Licenciée en Droit est nommée
Auditrice de Justice (indice 790).

.../...

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de l'intéressée, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 31 Janvier 1960

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et du Travail

COLONEL LOUIS SYLVAIN-GOMA.-

V. TAMBA-TAMBA.-

P. Le Ministre des Finances en
Mission

Le Ministre du Plan

P. MOUSSA.

AMPLIATIONS :

- PM-CAB.....
- MJT-CAB 1
- SGAJ-DSJ 2
- Cour Suprême 1
- Parquet Général C.A. 2
- D.B..... 1
- D.C.F..... 1
- J.O.RP.C..... 1
- B/Courrier 1
- Intéressée 1